



Ecole d'Enseignement et de Promotion sociale de la Communauté Française

Rue des moulins, 4 7500 Tournai

Enseignement Supérieur Paramédical Spécialisation : Cadre de santé

Fiche de lecture : "Surveiller et punir", naissance de la prison.

Michel Foucault

Présenté par : Opovin Florence en vue de l'obtention du diplôme de cadre de santé

Année scolaire : 2023-2024

Surveiller et punir, ouvrage philosophique et historique, de Michel Foucault est divisé en quatre parties. La première nous fournit des exemples de supplices au fil de l'histoire. La deuxième partie traite de la façon dont la justice inflige des punitions. La troisième partie, plus conséquente nous montre le rôle de la discipline dans les institutions. Nous verrons, qu'elle y a toujours sa place et qu'elle est un outil pour les cadres de santé. Enfin, la dernière partie est consacrée aux prisons, lieux d'enfermement, encore souvent en souffrance de nos jours.

La première partie de l'ouvrage est consacrée au supplice. Il s'agit de « *peine corporelle grave, douloureuse, mortelle ou non, infligée par la justice à un condamné* ». ¹ Le chapitre un, centré sur le corps, débute sur une description de deux systèmes pénaux complètement différents. Il commence brutalement par la description de l'exécution de Damiens² en février 1757, condamné au bûcher après écartèlement. Le supplice est décrit en détail et fait transparaître toute l'atrocité et la douleur du châtimeut. Ensuite, quelques articles du règlement de la maison des jeunes détenus édités par Léon Faucheur en 1838 sont détaillés. Ce règlement très militaire et minuté est le reflet de la prison pour jeunes au début du 19^{ème} siècle. Par ses deux exemples, Michel Foucault nous démontre que le corps est au centre du système pénal. Vers la fin du 18^{ème} siècle et début du 19^{ème} siècle, la punition ne se vit plus sur la scène, elle ne se montre plus aux foules. Le corps a disparu comme cible majeure de la répression pénale. En 1792, la guillotine est utilisée pour tous les criminels. Il s'agira de donner la même mort pour tous, rapide et discrète ; une « *nouvelle éthique de la mort légale* ³ ». La révolution a entouré la guillotine d'un rituel théâtral qui la remet sur la scène. Ensuite, la guillotine sera placée à l'intérieur des prisons pour garder secret le moment de l'exécution. Mais là encore, le corps est mis à rude épreuve avant l'exécution (coups, cachot, rationnement). Ensuite, la punition se tournera vers l'âme au lieu du corps. ⁴ Le chapitre deux traite de l'état des supplices. L'ordonnance

¹ <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/supplice>

² Condamné par la justice pour avoir tenté d'assassiner le roi Louis XV. Dernière personne en France à subir l'écartèlement.

³ Foucault M., *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Editions Gallimard, 1975, p 22

⁴ « *Que le châtimeut, si je puis parler ainsi, frappe l'âme plutôt que le corps* » G. de Malby Op cit. p 24

criminelle de 1670⁵ jusqu'à la Révolution française a régit les procédures pénales. Les peines physiques y sont décrites ainsi que les peines légères. Pratiquement, dix pourcent étaient des peines capitales, tandis que le bannissement représentait la moitié des peines. Pourtant, même lors des peines légères ou d'amendes, le fouet était de mise. Il s'agissait là de supplice avec un code précis, devant répondre à des critères. « *Le supplice repose sur tout un art quantitatif de la souffrance*⁶ » et fait partie d'un rituel. Le supplice marque le corps, y laisse des traces. C'est un cérémonial qui se prolonge au-delà de la mort avec les corps exposés, les cadavres brûlés. Lors du procès, ni l'accusé, ni le public ne participe. Le justice est souveraine et puissante. Elle doit cependant obéir à des règles de preuves. L'aveu en sera la finalité. Il sera obtenu par le serment ou la torture. Cette torture sera codifiée avec la durée, les moyens, les instruments utilisés. Lors de l'exécution de la peine, le corps est à nouveau au centre de la scène. La cérémonie punitive doit être effroyable afin de réaffirmer la force physique du souverain. Il s'agit là d'une fonction politique. La justice du roi est une justice armée autour du supplice. Des exemples sont expliqués au sein de cette partie, comme le supplice de Massola⁷ ou celui de l'assassin de Guillaume d'Orange.⁸ Les Lumières ont ensuite disqualifié les supplices. Le XIXème siècle cherchera à mettre de la distance entre la recherche sereine de la vérité et la violence dans la punition. Un acteur essentiel de cette justice en sera le public. Sans lui, sans le peuple, le supplice n'a pas le même impact. D'ailleurs, les jours d'exécution, le travail était interrompu, les cabarets remplis. La foule lançait des insultes ou des pierres aux soldats. Elle se mettait tantôt du côté du condamné tantôt des juges. Les derniers mots des condamnés circulaient alors sur des feuilles imprimées, données dans la foule. Cela marquera la naissance de la littérature du crime.

La deuxième partie du livre est consacrée à la punition. Elle se définit comme l'« *action de punir, d'infliger un châtement, une peine.* »⁹ Dans le premier chapitre, Michel Foucault aborde la punition généralisée. A la fin du XVIIIème siècle, le supplice est devenu intolérable. Le peuple a parfois pris en pitié le condamné pour le sauver de son bourreau. La justice criminelle devra punir au lieu de se venger. La justice

⁵ Code de procédure pénale français jusqu'à la Révolution française.

⁶ Foucault M., Op cit p 43

⁷ Supplice surtout post-mortem avec éviscération puis exposition des viscères à l'échafaud.

⁸ Bras dans l'eau bouillante, puis découpe du bras, tenailles aux mamelles, aux fesses, aux bras et aux jambes, pendant 18 jours. Il fut ensuite roué et étranglé.

⁹ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/punition/65100>

changera également avec les criminels. En effet, sous l'influence démographique et économique, la dislocation de grandes bandes organisées laisse place après 1755 à une délinquance plus individualiste. L'infraction à la loi ne porte plus atteinte au souverain mais au corps social. Une crise d'illégalisme populaire s'est installée, suite aux espaces de tolérance des couches défavorisées de la population. Contrebande, pillages, vols étaient nécessaires à cette population. La bourgeoisie et les commerçants ont mal supporté cet illégalisme. La réforme du XVIIIème siècle met en place des règles en lien avec le châtime. Il s'agit de la quantité minimale, de l'idéalité suffisante, des effets latéraux, de la certitude parfaite, de la vérité commune et de la spécification optimale. Il s'agit là d'un code qui définit les crimes et qui fixe les peines. Dans le deuxième chapitre de cette partie, Michel Foucault se centre sur les peines. Il décrit plusieurs conditions auxquelles elles doivent obéir. Il fait le lien entre le crime et la punition, un lien immédiat : « *Il faut donner à la peine toute la conformité possible avec la nature du délit, afin que la crainte d'un châtime éloigne l'esprit de la route où la conduisait la perspective d'un crime avantageux.* »¹⁰ Certains réformateurs, comme Vermeil, ont donné des exemples de ces analogies crime-punition. L'assassinat sera sanctionné par la mort tandis que l'incendie sera puni par le bûcher. Le Peletier¹¹ démontre encore ce lien dans la nouvelle législation criminelle en 1791 : « *Il faut des rapports exacts entre la nature du délit et la nature de la punition ;..., celui qui aura été fainéant sera contraint à un travail pénible ;...* »¹² La question du temps de la peine est également posée. Elle se veut utile si elle a une fin. « *Les peines ne peuvent fonctionner que si elles s'achèvent.* »¹³ Le code va ainsi prévoir un maximum de 20 ans pour les peines. Seuls les traîtres et les assassins subiront la mort. Les peines vont prendre en caractère d'utilité sociale et collective. Les travaux publics en sont un bon exemple. L'auteur refait le lien sur les corps des condamnés comme propriété du Roi. Ici, les condamnés seront la chose du peuple et serviront de main d'œuvre. Il y avait également un rôle éducatif par la peur dans la peine. Ainsi, Le Peletier proposait que le peuple vienne visiter les condamnés. Un écriteau reprendrait leur crime et leur jugement. « *Que les châtime soient une école plutôt qu'une fête.* »¹⁴ « *Cette*

¹⁰ Foucault M., *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Editions Gallimard, 1975, p 124

¹¹ Homme politique et juriste français, mort en 1793

¹² Foucault M., op cit P 125

¹³ Foucault M., op cit P 127

¹⁴ Foucault M., op cit P 131

visibilité des châtiments était un des principes fondamentaux du code pénal ». ¹⁵ Dans la suite du chapitre, Foucault traite de la prison. Elle jouait auparavant un rôle d'attente de la peine ou de substitution. ¹⁶ Elle est un châtiment, qui au fil du temps en devient la forme essentielle. La plupart des délits seront ensuite punis de la même manière. Ce constat se fait en France et dans les pays voisins. Le livre se poursuit en donnant des exemples de prisons comme le rasphuis d'Amsterdam, ¹⁷ la maison de force à Gand, le pénitencier de Gloucester ¹⁸ et Walnut Street. ¹⁹ La deuxième partie de l'ouvrage se termine par une trilogie de technologies du pouvoir qui sont, le droit monarchique, les juristes réformateurs et la prison. Ce sont finalement les institutions pénitentiaires qui se sont imposées. « *Comment le modèle coercitif, corporel, solitaire, secret, du pouvoir de punir s'est-il substitué au modèle représentatif, scénique, signifiant, public, collectif ? Pourquoi l'exercice physique de la punition (et qui n'est pas le supplice) s'est-il substitué, avec la prison qui en est le support institutionnel, au jeu social des signes de châtiment, et de la fête bavarde qui les faisait circuler ?* » ²⁰

La troisième partie de *Surveiller et punir* est la plus conséquente. Elle traite de la discipline. Elle se divise en trois chapitres. Le premier traite des corps dociles dont le plus bel exemple est le soldat. Il se définit par des signes physiques, son apparence, sa démarche. Il est modelable et fabricable. Foucault nous parle alors des corps devenus objets, que l'on manipule, dresse, façonne. « *Est docile un corps qui peut être soumis, qui peut être utilisé, qui peut être transformé et perfectionné.* » ²¹ Les méthodes de contrôle du corps qui imposent un rapport docilité-utilité, sont, ce que l'auteur appelle les disciplines. Elles deviendront jusqu'au XVIII des formes générales de domination. Il s'agit d'un travail sur le corps, une manipulation. « *Une « anatomie-politique » qui est aussi bien une « mécanique du pouvoir », est en train de naître.* » ²² La discipline va fabriquer des corps soumis et dociles. Elle impose au corps l'exercice qui a pour fonction de le former pour transformer l'individu. On retrouve ces méthodes disciplinaires dans les collèges, les écoles élémentaires, à l'hôpital et dans les

¹⁵ Foucault M., op cit P 132

¹⁶ On emprisonnait les femmes et les enfants à la place de les envoyer aux galères

¹⁷ Une institution de correction et de travail fondée à Amsterdam en 1596, destinée aux pauvres et aux marginaux

¹⁸ Au Royaume-Uni

¹⁹ Suit le modèle de Gand et de Gloucester. Les prisonniers travaillent toute la journée pour supporter les frais de la prison, être actifs et économiser pour leurs sorties.

²⁰ Foucault M., op cit P 155

²¹ Foucault M., op cit P 160

²² Foucault M., op cit P 162

casernes. Elles se sont imposées pour répondre à la conjoncture.²³ Ensuite, Foucault nous montre comment la discipline procède à la répartition des individus dans l'espace. Plusieurs techniques sont détaillées comme la clôture²⁴, le quadrillage²⁵, le rang et la place²⁶. Après le contrôle des individus, vient celui de l'activité avec l'emploi du temps²⁷, l'élaboration temporelle de l'acte²⁸ et la mise en corrélation du corps et du geste. La fin de cette partie est consacrée à la composition des forces. La discipline est un art de composer des forces pour obtenir un appareil efficace, le corps. Le deuxième chapitre fait état des bons moyens de redressement²⁹. « *Le pouvoir disciplinaire en effet est un pouvoir qui, au lieu de soutirer et de prélever, a pour fonction majeure de dresser ; ou sans doute, de dresser pour mieux prélever et soutirer davantage.* »³⁰ La discipline fabrique donc des individus. Son succès provient de l'utilisation d'instruments comme le regard, la sanction et l'examen. La surveillance hiérarchique est un observatoire. L'architecture se développe à l'intérieur de l'espace pour y permettre un contrôle. C'est ainsi que naissent l'hôpital-édifice et l'école-bâtiment. La punition et la gratification interviendront comme instrument de la discipline. L'art de punir sert donc à normaliser, à homogénéiser. L'examen est un facteur permanent de la discipline. Il fait entrer l'individu dans un champ documentaire et le met au rang de «cas³¹». La troisième chapitre se dénomme le panoptisme. Ce mot provient de Bentham qui a donné le nom de panopticon à une figure architecturale permettant de surveiller du regard tout le monde. Surveiller sans être vu. Il s'agissait d'un bâtiment divisé en cellules individuelles qui traversent tout le bâtiment. Une tour est érigée au centre de la structure. Le surveillant pourra voir les cellules sans que le prisonnier ne le voie. Les détenus auront l'impression d'être surveillés constamment. C'est donc un dispositif qui permet d'améliorer l'exercice du pouvoir en le rendant plus rapide et plus efficace. Les dispositifs de discipline s'étendront à travers tout le corps social : l'armée, l'école et l'hôpital.

²³ Soit lié à une épidémie, une innovation industrielle.

²⁴ Lieux fermés comme les couvent, l'internat, les casernes. Parfois les usines avec installation de logements ouvriers dans l'usine.

²⁵ L'espace se divise en parcelles pour mieux contrôler.

²⁶ Le rang c'est la hiérarchisation.

²⁷ L'exemple parlant est les communautés monastiques avec un contrôle du temps strict. Également dans les hôpitaux.

²⁸ Le temps pénètre le corps. L'acte est décomposé : position du corps, des membres.

²⁹ Walheusen parlait de la droite discipline comme un art du bon redressement.

³⁰ Foucault M., op cit p 200

³¹ L'enfant, le malade, le fou, le condamné deviendront l'objet de descriptions individuelles.

La dernière partie du livre nous parle des prisons autour de trois chapitres. Le premier traite des institutions austères. La prison comme punition apparaîtra comme une évidence pour l'appareil judiciaire, une solution moderne, de privation de liberté. La prison se fonde sur la punition et la transformation en supposant changer les individus. Deux systèmes de prisons sont envisagés, celui d'Auburn et de Philadelphie. Dans le premier modèle, le travail et les repas seront pris en commun mais dans le silence le plus total. Le but était de rendre à l'individu son caractère social. Dans le modèle de Philadelphie, c'est l'isolement à l'état absolu avec le gardien comme seul contact extérieur. Ses deux modèles poseront la question économique, de l'isolement, de la religion et de l'architecture. Le travail a une place importante à l'intérieur des prisons. Il est qualifié comme un agent de transformation carcérale dans le code de 1808. Le travail pénal n'est pas vu comme un profit mais comme la constitution d'un rapport de pouvoir, d'un schéma de soumission individuelle³². La prison devient un instrument de la modulation de la peine. Très tôt, dès la naissance des prisons, le pouvoir carcéral tente de se faire une place. En effet, le principe de la peine est une décision judiciaire, mais sa gestion relève de l'univers carcéral. On demande à la prison de transformer les individus. Les juges demanderont un droit de regard sur les mécanismes carcéraux ; c'est de là qu'est né le juge de l'application des peines. Le chapitre deux parle des illégalismes et de la délinquance. A partir de 1820, les critiques sur la prison et ses méthodes apparaissent. Elles sont similaires à celles évoquées aujourd'hui. Les prisons ne diminuent pas le taux de criminalité ni même les récidives de crime qui augmentent. La prison est donc une fabrique à délinquants qui les rend solidaires les uns des autres. La réponse à ses critiques est souvent la même, c'est-à-dire la reconduction de la technique pénitentiaire. Cette technique vise la transformation de l'individu et de son comportement. Les détenus sont répartis en fonction de la gravité de leurs faits, ou ils sont isolés. Le travail est une pièce maîtresse des tentatives de transformations des prisonniers. L'éducation y est indispensable. L'emprisonnement sera suivi de mesures de contrôle et d'assistance. C'est donc pour combattre les dysfonctionnements de la prison que des réformes sont créées. La question de l'échec du système pénitentiaire est posée par Michel Foucault. Cet échec s'accompagne de son maintien mais dans quel but ? L'auteur pose également la question de la fabrication de la délinquance par la prison. Il en donne les avantages et les

³² L'atelier des femmes à Clairvaux est selon Foucault l'image parfaite du travail en prison. Les femmes travaillent dans le silence avec une rigueur réglementaire du couvent.

inconvenients. Il en conclut que prison, délinquance et police prennent appui les uns sur les autres et forment une boucle jamais interrompue. Le dernier chapitre nous parle du système carcéral. L'exemple de Mettray³³ est expliqué comme la forme de discipline la plus intense avec des professionnels de la discipline et de l'assujettissement. Enfin, Mr Foucault nous dépeint les effets de l'archipel carcéral. Il termine par « *Que le prison n'est pas la fille des lois ni des codes, ni de l'appareil judiciaire ; qu'elle n'est pas subordonnée au travail comme l'instrument docile ou maladroit des sentences qu'il porte et des effets qu'il voudrait obtenir ; que c'est lui, le tribunal, qui est par rapport à elle, extérieur et subordonné.* »³⁴

A travers les quatre parties de ce livre historiquement daté, Michel Foucault nous relate la naissance des prisons, en partant des supplices, des punitions et puis de la discipline. Philosophe français, il s'intéresse aux institutions sociales comme la médecine, la prison et la psychiatrie. « Surveiller et punir » est publié en 1975, au moment où le système pénal français est en pleine réforme. Foucault fera d'ailleurs partie du groupe d'information sur les prisons. Il est convaincu que le système pénal crée des individus dangereux pour la société et prédit qu'une société de dangers arrivera.

Pour Michel Foucault, la discipline est une anatomie politique de détail. Le corps et l'esprit doivent être dressés. Il dira que la discipline fabrique des corps dociles, des soldats obéissants. Il nous explique que ces méthodes disciplinaires, utilisées dans l'hôpital, vont permettre sa médicalisation. Il nous semble intéressant, pour approfondir le sujet, de réaliser ici une analogie entre la discipline dans les hôpitaux à partir de la fin du 18^{ème} siècle et maintenant. C'est donc au départ des nombreuses épidémies que l'hôpital s'est discipliné. La médecine s'est aussi transformée et est devenue hospitalière. Actuellement, la discipline est encore fort présente dans nos institutions hospitalières, en témoigne notamment le port de l'uniforme à l'hôpital. L'hôpital est « discipline » car il est comme la médecine, divisé, compartimenté. Encore aujourd'hui l'architecture y est identique ; l'hôpital est divisé en services, comme découpé par organes, âges ou spécialités. On y retrouve des services de chirurgie et de médecine, de pédiatrie ou de gériatrie. En tant que cadre de santé, cette conception hospitalière a encore tout son sens, notamment dans la lutte contre les infections. Plus encore,

³³ Colonie destinée à réhabiliter des jeunes délinquants. En France, créée en 1840 et fermée en 1939.

³⁴ Foucault M., op cit P 359

certaines compartimentations tombent sous le sens. Il ne serait pas envisageable de faire cohabiter les soins palliatifs avec la pédiatrie. Par contre, cette conception hyperdivisée fait perdre sa globalité à la médecine. Les soignants deviennent également spécialisés, experts d'un tel ou tel domaine, le patient en est donc cartographié. Les soins sont également touchés par la discipline. En effet, dans les règlements de l'hôpital du 18^{ème} siècle, la visite du médecin était un rituel codifié. Après le médecin, suivait toute la hiérarchie de l'hôpital à savoir, les assistants, les élèves, les infirmières. L'ordre de placement de chacun était indiqué. L'infirmière devait se trouver près de la porte, un cahier à la main. Cette description nous est familière. Trop souvent encore, l'infirmière responsable, ou cadre de santé, accompagne le médecin lors de ces visites aux patients dans l'unité d'hospitalisation. Cette pratique chronophage ne sert pas les infirmières chefs d'unité. Elle les conditionne à leurs rôles d'assistantes. Or, nous sommes là pour encadrer une équipe de soignants, pour avancer vers des objectifs communs. Il est préférable de consacrer du temps à motiver les équipes afin de mobiliser leurs ressources. Nous sommes en faveur d'une rencontre pluridisciplinaire, afin de répondre au mieux aux besoins du patient. Ensuite, au sein des hôpitaux, la discipline se traduit également par la hiérarchisation. Sa forme la plus représentative est l'organigramme. Il traduit les liens d'autorité et de dépendance entre les différents secteurs et personnes. Nous sommes, en tant que cadre de santé, positionnés dans cette hiérarchie, encore bien nécessaire. Nous sommes responsables d'une équipe composée d'infirmiers, d'aides-soignants, d'aides-logistiques, de paramédicaux. Cette structure est encore fort utile pour la répartition des tâches au sein d'une unité. Afin de poursuivre avec notre analogie, une discipline coercitive comme elle existait auparavant au sein de l'hôpital est parfois encore nécessaire. Lors de la crise de la pandémie de Covid, au sein des services hospitaliers, des règles strictes devaient être mises en place dans l'urgence. Le cadre doit alors durcir les règlements afin de mettre en place des stratégies pour sortir de cette crise. Nous devons donc adapter notre façon de faire appliquer l'autorité, en fonction des contingences. La discipline est aussi, comme le dit Foucault, une surveillance de chaque instant. Nous pouvons le voir avec les patients. Il faut contrôler, vérifier, notifier tout ce qui tourne autour d'eux³⁵. Cette surveillance est indispensable dans une unité de soins mais elle doit impérativement passer par le respect du patient. Nous ne tolérons pas, par exemple, l'entrée dans une

³⁵ Notification dans le dossier informatisé des paramètres, des évaluations, des comportements du patient. Tout est surveillance !

chambre sans frapper, ni sans se présenter, le tutoiement ni des comportements discriminatoires. Nous prônons le respect de la dignité et de l'intimité des patients. Ces principes sont fondamentaux à faire passer par les chefs d'unités, c'est une discipline.

Pour conclure, nous avons vu, au fil du livre de Michel Foucault, comment l'école, les hôpitaux, les casernes, sont devenus des lieux de discipline. Nous avons également vu que la discipline est toujours bien présente à l'hôpital et que nous, cadres de santé n'en avons pas fini avec cette notion, utile à nos pratiques.

Bibliographie

Foucault M., *L'incorporation de l'hôpital dans la technologie moderne*, CNRS Editions, Hermès la revue, N°2, 1988, p30-40.

Foucault M., *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Editions Gallimard, 1975, 360 p.

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/punition/65100> (page consultée le 8 février 2024)

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Rasphuis> (page consultée le 23 décembre 2023)

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/supplice> (page consultée le 23 décembre 2023)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert-Fran%C3%A7ois_Damiens (page consultée le 23 décembre 2023)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Foucault (page consultée le 11 février 2024)

